

Séance publique du 25 septembre 2025

Réunis en séance publique, les élus du Conseil départemental de Seine-et-Marne ont approuvé plusieurs projets structurants en faveur des communes, du territoire et des Seine-et-Marnais. Ces mesures couvrent la politique contractuelle, l'éducation, la mobilité, le patrimoine, la lutte contre les violences intrafamiliales ou encore l'accompagnement des familles d'enfants en situation de handicap avec le dispositif Handi'Mobile.

Lutte contre les violences intrafamiliales : financement des ISCG

Pour soutenir l'accueil et l'accompagnement des victimes, le Département finance 11 postes d'intervenants sociaux en commissariats et brigades de gendarmerie (ISCG) en Seine-et-Marne, déployés en zone police, gendarmerie ou mixte. Le Département s'engage à hauteur de 133 517 € pour 2025, dans le cadre d'un plafond global fixé à 140 000 € par an pendant trois ans par le Plan cadre départemental. Ce financement sera versé directement aux structures porteuses : AVIMEJ, Espoir, Croix-Rouge française et la communauté d'agglomération Coulommiers-Pays de Brie.

« Le dispositif d'intervenants sociaux en commissariats et brigades de gendarmerie représente un maillon essentiel de la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales, en lien avec les services sociaux, médico-sanitaires et judiciaires. En le finançant aux côtés de l'Etat, de la CAF et des intercommunalités, nous garantissons un accompagnement adapté et continu des victimes, notamment les femmes confrontées aux violences conjugales et les mineurs en difficulté. C'est un engagement concret pour répondre aux besoins des Seine-et-Marnais les plus vulnérables », souligne Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne.

Handi'Mobile : nouvelle plateforme d'accompagnement des familles

Le Département et l'ARS lancent Handi'Mobile, une plateforme destinée à accompagner les familles d'enfants en situation de handicap. Grâce à des permanences mobiles à Combs-la-Ville et Moret-sur-Loing, elle offrira information et conseil, soutien individuel, accompagnement temporaire, accès aux loisirs et aux vacances, ainsi qu'une offre de répit et de prestations à domicile. Le dispositif, financé à hauteur de 150 000 € dont 50 000 € par le Département, sera opérationnel dès octobre 2025.

Soutien aux communes victimes de violences urbaines

Deux nouvelles communes bénéficient d'une aide exceptionnelle suite aux violences urbaines de l'été 2023, pour un montant total de 305 360 € :

- Bailly-Romainvilliers : réhabilitation du poste de police municipale
- Lognes : réhabilitation du centre Simone Signoret

5^e collège de Melun : Anne De Kiev à l'honneur

À l'horizon 2027, Melun accueillera son 5^e collège, pour un investissement de 44,5 M€. Le Département, en concertation avec la commune, a retenu pour ce nouvel établissement le nom d'Anne de Kiev, figure historique étroitement liée à Melun et première régente de France.

Partenariat avec l'Université Paris-Panthéon-Assas

Le Département renforce son soutien au développement universitaire en Seine-et-Marne via une convention de trois ans avec l'Université Paris-Panthéon-Assas. Les priorités : favoriser l'accès et la réussite des étudiants seine-et-marnais, soutenir le développement territorial en articulant formation et emploi, et encourager la recherche et l'innovation au service du territoire.

Réhabilitation de la ferme de la Croix-Blanche à Blandy-les-Tours

Dans le cadre de la réhabilitation de la ferme de la Croix-Blanche à Blandy-les-Tours, le Département et la Fondation du patrimoine s'associent pour lancer une souscription publique auprès des particuliers et des entreprises. Cette démarche de mécénat vise à diversifier les financements et à mobiliser les acteurs du territoire autour de ce projet estimé à 3,2 M€. La collecte devrait débuter fin 2025 pour une durée de deux ans.

RD 345 : projet de doublement de la pénétrante Ouest

Dans le cadre de la convention Disney signée en 1987, le Département s'est engagé à réaliser certains équipements publics. Au titre de l'aménagement de la phase IV, il est prévu de doubler la pénétrante Ouest de Marne-la-Vallée, la RD 345. Ce projet, sous maîtrise d'ouvrage départementale, représente un investissement estimé à 147,4 M€, auxquels s'ajoutent 100 000 € pour les acquisitions foncières.

Contact presse :

Pauline Maingre – pauline.maingre@departement77.fr – 06.72.84.70.49